

---

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

du jeudi 28 juin 2012

A 14 h 30 à LA ROCHE BERNARD

---

### EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institut d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **jeudi 28 juin 2012 à 14 H 30** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche-Bernard, sous la Présidence de Monsieur Jean-François GUERIN.

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Thierry TRAVERS, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Madame Elodie LE ROHELLEC, Conseillère Générale du Morbihan
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan

#### ABSENTS EXCUSÉS

- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan (ayant donné pouvoir à Mme Yvette ANNEE).
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur René LEROUX, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan

#### ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA SÉANCE :

- Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur Général des Services, I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.
- M. Thierry DAVIN, Payeur Départemental de Loire-Atlantique, Comptable de l'IAV.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

---

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**du Jeudi 28 juin 2012**  
**A 14 h 30 à LA ROCHE BERNARD**

---

**17 – Personnel – Tableau des effectifs : création d'un emploi non-permanent de Technicien Principal pour 3 ans (migrateurs)**

Depuis 1996, l'unité « milieux naturels » mène de très nombreuses actions d'études et suivi des poissons migrateurs, actions financées à 80 % par des recettes externes (ONEMA, DIREN, EUROPE, RÉGION BRETAGNE, AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE).

Il est essentiel de poursuivre et amplifier pour quelques années encore le haut niveau d'investissement de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (IAV) dans ce domaine.

En coordination avec Bretagne Grands Migrateurs, ce Technicien pourrait assurer les missions suivantes :

- Suivi des passes à poissons de l'aval de la Vilaine.
- Aide à l'élaboration et au suivi des dossiers de subvention.
- Réalisation des rapports annuels dans le cadre du contrat de projet poissons migrateurs.
- Bancarisation et maintenance des bases de données.
- Suivi et organisation des visites de la passe à poissons
- Assistance dans les missions de l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Vilaine, notamment la rédaction et le suivi du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources piscicoles.

Il est donc proposé au Conseil d'Administration de créer un emploi non-permanent de Technicien Principal Territorial pour une durée de 3 ans dans les conditions suivantes :

Nature des fonctions	Etude et suivi des poissons migrateurs
Niveau de recrutement	Technicien Principal Territorial
Niveau de rémunération	Grille indiciaire et régime indemnitaire du grade
Date de création - durée	1 <sup>er</sup> juillet 2012 - 3 ans

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- Décide la création de l'emploi proposé.
- Autorise le Président à signer toutes les pièces afférentes.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Président



Jean-François GUERIN